ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equipement, logement et transports : personnel

Question écrite n° 57303

Texte de la question

M Daniel Colin attire l'attention de M le ministre de l'equipement, du logement et des transports sur la situation des techniciens des travaux publics de l'Etat. Il semble que le Gouvernement etudie depuis 1989 le projet de revalorisation de leurs statuts. Ce projet n'a pas ete retenu en 1991. Il lui demande quelles chances a ce projet d'aboutir en 1992.

Texte de la réponse

Reponse. - Un projet de reforme du statut des techniciens de l'equipement est actuellement soumis a la concertation interministerielle ; des negociations sont encore necessaires pour arriver a situer correctement ce corps dans le cadre general de la fonction publique. Deux mesures concretes ont deja ete prises qui attestent de la volonte du ministre de l'equipement, du logement et des transports de faire avancer ce dossier. La scolarite des techniciens nouvellement recrutes sera portee a deux ans des cette annee, en coherence avec le niveau aujourd'hui requis. En consequence, la capacite d'accueil de l'ecole nationale des techniciens de l'equipement implantee a Aix-en-Provence sera renforcee et une deuxieme ecole sera creee a Valenciennes. Cette decision, prise lors du comite interministeriel d'amenagement du territoire du 29 janvier dernier, temoigne de l'interet porte, au niveau gouvernemental, aux techniciens de l'equipement.

Données clés

Auteur : M. Colin Daniel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57303
Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat
Ministère interrogé : équipement, logement et transports
Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2014